



S E R M O N

S U R

LA SECTION III,

D U

C A T E C H I S M E,

De la Division du Symbole, & de sa première Partie.

Comme l'abregé de la Loi, qui est partagée en dix commandemens, est contenu en ces mots; *Tu aimeras ton Dieu, de tout ton cœur, & ton prochain comme toi-même;* Aussi la doctrine de l'Évangile, qui est répandue dans toute la révélation de Jésus-Christ nôtre Seigneur, est toute rassemblée dans le *Symbole des Apôtres*, qui a été tiré des Écritures Saintes, par l'Église, pour être un formulaire, par lequel elle se discernât d'avec les hérétiques, & pour être recité par ceux, qui étant en âge de connaissance, & embrassant la Religion Chrétienne

tiennes étoient admis au Bapême, en confessant leur foi. C'est de ce *Symbole*, que le *Catechiste* a commencé de parler dans la Section précédente; Maintenant il le divise en quatre Parties. La première est de Dieu le Père; La seconde est de *Jesus-Christ* son Fils; La troisième du S. Esprit; La quatrième de l'Eglise, & des graces de Dieu envers elle. Ce *Symbole* étant un sommaire de l'alliance de grace. Vous y voyez les Personnes, qui contractent cette alliance, & ce que chacune y contribuë; D'un côté *Dieu le Père*, qui traite alliance & qui presente le salut par *Jesus-Christ* son Fils le *Mediateur* fait homme, mort, & crucifié, ressuscité des morts, élevé à la droite de Dieu; D'autre côté *l'homme* considéré comme un pauvre pécheur, qui ne fait, si non accepter & recevoir par la foi, le salut, procuré par le *Père*, mérité par le *Fils*, & appliqué par le *Saint Esprit*, & qui promet de mettre sa confiance en Dieu comme en son Père céleste, en *Jesus-Christ*, comme en son Sauveur & son Redempteur, & au *Saint Esprit*, comme en l'Autheur de tout don spirituel, de sanctification & de consolation. Dans la *Section* presente le *Catechiste* explique ces mots, *Je croi en Dieu le*

Père Tout-puissant; Ainsi nous aurons à traiter quatre Points. Le premier, de ce mot Je croi, le second, de la Divinité. Je croi en Dieu; Le troisième, de la Trinité, sur ce que le Symbole nous fait dire; Je croi en Dieu le Père; Le quatrième, du titre de Tout-puissant, qui est donné au Père. Je croi en Dieu le Père Tout-puissant.

I. POINT.

C'est une chose qui merite d'être considéré, que dans ce *Symbole* tous les devoirs de l'homme envers Dieu, dans l'alliance de la grace, sont réduits à croire; En effet la *Foi* est la seule condition, que Dieu exige de l'homme dans cette alliance, *Si tu crois tu seras sauvé; qui croit en moi, dit Jesus-Christ, a la vie éternelle, & l'Apôtre dit, * que la justice de Dieu se révèle de foi en foi par l'Evangile, ayant témoignage par la Loi & par les Prophètes, selon qu'il est écrit, le juste vivra de foi.* Et au 10. des Romains, & au 3. des Galates, il oppose cette condition à la parfaite justice que la Loi exigeoit de l'homme, quand elle disoit, *Fais ceci, & tu vivras.*

Cette opposition de la foi, comme condition

* Rom. 1.

dition de l'alliance de Grace opposée à la condition de l'alliance *Legale*, nous apprend ce que c'est que la *foi*, & nous fait voir la sagesse avec laquelle Dieu l'exige dans l'Evangile. L'alliance *Legale* étoit fondée sur l'intégrité, la justice, & la sainteté naturelle, dans laquelle Dieu avoit créé l'homme. Ce n'étoit, à proprement parler, à l'égard de la principale partie de sa substance, que la repetition de l'alliance *naturelle* traitée avec l'homme dans sa création, par laquelle Dieu lui promettoit la vie, pourvu qu'il persistât dans l'obéissance qu'il devoit à Dieu; & bien que, lors que Dieu donna sa Loi sur la montagne de *Sinaï* par le moyen de *Moïse*, l'homme fût depuis long-tems, tombé dans le péché; Dieu ne laissa pas d'exiger sur l'homme, son droit, sur l'état auquel il l'avoit créé; comme quand un créancier demande au débiteur le paiement de sa dette, encore que celui-ci soit devenu insolvable; La Loi donc requérant de l'homme une parfaite justice; l'alliance de la grace n'exige de lui, sinon qu'il croye une promesse de grace & de miséricorde, que Dieu fait aux hommes, depuis le péché, & une promesse de salut à ceux qui étoient tombez dans la mort, & dans la colere de Dieu.

Dieu ; Ce que l'Apôtre nous enseigne Rom. 12. quand il dit, *que c'est par foi, afin que ce soit par grace ; & aux Galates chap. 3. que l'héritage est arrivé à Abraham ; non par la foi, mais par la promesse ;* S'agissant donc d'une promesse par laquelle ce salut, même ce Roiaume des Cieux étoit promis aux pécheurs, il falloit exiger d'eux la *foi*, à cause des frayeurs que la conscience donne naturellement à l'homme, de la colére de Dieu contre ceux qui l'offensent, lui faisant regarder Dieu, comme un Juge rigoureux, & comme un feu consumant. Il falloit donc, pour fortifier les pécheurs contre ces craintes naturelles & ces anathemes, que la Loi foudroyoit contre ceux qui la transgressent, exiger d'eux la *foi* en la promesse de grace que Dieu leur faisoit de les sauver en Jesus-Christ ; D'où il faut conclurre, que la *foi* requise en l'Evangile, n'est pas seulement & simplement de croire tout ce que Dieu dit en la Parole, mais particulièrement de croire & recevoir la promesse de grace : car la *foi*, entant que justificante, a pour son propre objet la promesse de salut, & la miséricorde du Père en Jesus-Christ, ou Jesus-Christ livré pour nos offenses, & résuscité pour nôtre justification.

Or

Or afin que vous reconnoissiez ce qu'emporte la persuasion de la verité de la promesse de grace faite en Jesus-Christ, il faut que vous consideriez que cette promesse, étant une promesse de vie & de félicité éternelle, c'est-à-dire, du souverain bien, quiconque sera persuadé de la verité de ce souverain bien, selon que la promesse le lui présente, il y mettra sa confiance, & il lui donnera son cœur, c'est-à-dire, qu'il l'aimera souverainement, & qu'il le préférera à toutes les autres choses. Si tu crois, que Jesus-Christ est le souverain bien, tu le chercheras de tout ton cœur, & tu te contenteras de lui seul ; Mais si tu aimes le monde, & les biens, que tu regardes comme ta souveraine félicité, tu fais Dieu menteur ; Car tu ne crois pas au témoignage qu'il a rendu de son Fils ; puis que c'est ici le témoignage, que Dieu nous a donné la vie éternelle, & cette vie est en son Fils ; Par là vous connoîtrez aisément, que celui qui demeure en ses péchez, & qui aime mieux les ténèbres du vice & du péché, que la lumière de la vie éternelle, ne croit pas que la lumière de l'Évangile soit véritable, c'est-à-dire, que la lumière, que l'Évangile présente, soit la lumière du souverain bien, parce que
nul

nul ne peut être persuadé que le don qu'on lui presente, & que le bien qu'on lui promet soit le souverain bien, sans s'y porter & l'embrasser de tout son cœur,

Cela, *Mes Frères*, vous montre invinciblement, que la *foi*, selon que l'Écriture l'entend, quand elle parle de *croire à l'Évangile*, & de *croire en Jésus-Christ* est inséparable d'avec l'amour de Dieu, qu'une telle *foi* est opérante par charité, vive & efficace par toute sorte de bonnes œuvres, & qu'une telle *foi* est une confiance en Dieu, pour acquiescer fermement en lui. Que si vous objectez ce que dit *S. Jaques*, que les Diables croient, & qu'ainsi la *foi* ne produit pas les œuvres nécessairement ; Je réponds que les Diables ne croient pas, que Dieu leur fasse le don de la vie éternelle en Jésus-Christ : car ce n'est pas à eux que Dieu fait ce don, mais aux hommes. Aussi *S. Jaques* ne dit pas absolument que les Diables croient, mais *qu'ils croient qu'il y a un Dieu*. Donc le don de Christ comme d'un souverain bien étant fait aux hommes, quiconque en est persuadé préfère ce don à toutes choses, se convertit à Dieu, se consacre à l'observation de ses commandemens.

Cette *foi* fait que l'homme sort, comme
hors

hors de foi-même, pour aller à Jesus-Christ, pour trouver en lui ce qui nous manque, & ce qui ne se peut trouver dans les créatures. Or il nous presente trois choses par son Evangile, son Sang son Esprit & son Ciel; Son Sang pour nous netteyer de tout peché, & pour nous justifier devant Dieu. C'est pourquoi étant pauvres pécheurs, la Loi nous maudissant, & nos consciences nous accusant, nous sortons hors de nous-mêmes, & nous dépouillons toute présomption de nôtre justice, & nous recourons à l'obeïssance que Jesus-Christ a renduë à Dieu pour nous, afin d'en être justifiez, selon que l'Apôtre disoit aux *Philippiens*; * *Que je sois trouvé en lui, ayant, non point ma justice, qui est de la Loi, mais celle qui est par la Foi de Christ, savoir la justice qui est de Dieu par la foi.* Ensuite nous voyant justifiez en son Sang, & sentant en nous la force des convoitises charnelles, la chair, qui est comme une Loi dans nos membres combattant contre la Loi de nôtre entendement, & nous rendant captifs, nous recourons à l'Esprit de Christ, qui mortifie nos convoitises, & nous renouvelle, & nous régénere; Car c'est

* *Philip. 3. 9.*

c'est aussi en Jesus-Christ, que nous obtenons cette seconde Grace, selon que l'Apôtre disoit aux *Romains* chap. 8. *La Loi de l'Esprit de vie, qui est en J. Christ m'a affranchi de la Loi du peché & de la mort; & à cet égard le même Apôtre au 3. des Galates, dit, que nous recevons la promesse de l'Esprit par la foi.* Enfin, voyant la vanité de ce siècle, que le monde passe & sa convoitise, & que la mort fauche les hommes; & qu'il n'y a rien dans toutes les créatures, qui puisse nous rendre heureux, nous recourons à Jesus-Christ, qui nous ouvre son Ciel, & son Paradis, pour y posséder une félicité éternelle. Or c'est ici encore l'acte de notre foi: Car *la foi est la subsistance des choses qu'on espere, & une démonstration de celles qu'on ne voit point; & l'Apôtre dit, que par foi en esprit nous attendons l'esperance de la justice, & l'apparition de la gloire du grand Dieu.*

Et d'ici résulte, combien grande est la sagesse de Dieu, dans l'établissement de la foi, pour condition de l'Alliance de Grace: Car dans cette alliance, l'homme n'ayant rien & étant destitué de tout bien, devoit être justifié gratuitement: Dieu dans cette alliance faisant un don, & de la justice, & de

de la vie en Jesus-Christ, il falloit, que l'homme fût justifié, en recevant & acceptant ce don; & ce don étant présenté par la promesse de la grace dans l'Évangile, l'acceptation de la promesse ne pouvoit consister, sinon dans la *confiance* que l'homme y mettoit. Or je demande, s'il y avoit un moyen de justifier l'homme plus gratuitement, qu'en le justifiant par la *foi*; laquelle n'intervient ici, qu'en acceptant & recevant le don de Dieu; & c'est comme la main avec laquelle le mendiant reçoit l'aumone qui lui est faite. Car à l'acte de donner répond l'acte de recevoir; Or la grace de Dieu en Jesus-Christ est appelée le don que Dieu fait aux hommes; *le don*, dit l'Apôtre au Chap. 5. de l'Épître aux Romains *est de plusieurs offenses en justification. Si tu savois le don de Dieu*, disoit Jesus-Christ à la Samaritaine, *Jean 4.* & S. Paul dans le chapitre de la même Épître aux Romains, dit, que *ceux qui reçoivent l'abondance de grace & du don de la justice, regneront en vie par Jesus-Christ.* Ainsi la *foi* est opposée à la *Loi*, entant que par la Loi l'homme étoit justifié, en donnant à Dieu ses œuvres, & lui présentant sa propre justice, mais par l'Évangile, l'homme ne fait que recevoir.

Ce

Ce n'est pas que la *foi*, ayant accepté le don de Dieu, ne presente continuellement des fruits de sa reconnoissance; & ne porte l'homme, sans cesse, à se consacrer au service de ce Père cèleste, qui l'a tant aimé, & l'a adopté en Jesus-Christ; Mais c'est *premierement* que toutes ces bonnes œuvres sont une reconnoissance du bien-fait reçu de Dieu, & de la justification obtenue, & non le prix, pour l'aquerir comme par la Loi. Ici l'homme agit, non comme un mercenaire, ou comme un étranger, qui achete l'heritage, mais comme un enfant qui sert son Père, & qui a, en qualité d'enfant, droit à l'heritage. En second lieu, les œuvres de repentance n'accomplissent jamais la Loi, parce que la Loi requiert, qu'on n'eût jamais peché; & si un homme avoit peché, elle le maudissoit, quelque repentance qu'il eût. Ainsi quelque repentance que la *foi* produise, elle ne peut justifier, sinon en recourant à la grace & à la misericorde de Dieu, en Jesus-Christ, qui la garentit de la condamnation & des maledictions de la Loi, pour ne dire pas, que les fruits de la repentance sont toujours defectueux, & que la *foi* les presentant, doit toujours gémir de ses défauts, pour en demander le pardon.

En

Enfin la sagesse de Dieu à établir la foi pour condition de l'alliance de la grace, vous paroitra, si vous considerez deux choses, 1. Que l'homme ayant deux facultez, *l'entendement & la volonté*, l'entendement détermine la volonté par les lumières qui y prévalent; Car nous aimons les choses selon que nous les conoissions aimables, utiles, & agréables; & les personnes, selon que nous conoissions leur bonne volonté envers nous; Pour déterminer donc la volonté à aimer Dieu, il n'y auroit rien de plus puissant que d'être persuadé de la vérité de l'Evangile, par lequel Dieu se presente aux pécheurs repentans, comme Père en J. C. leur pardonnant leurs péchez, & les adoptant en J. C. & leur donnant son Royaume en héritage. 2. Ajoutez, que la Loi nous avoit aliéné de Dieu, nous l'ayant proposé, comme un Juge rigoureux, armé de foudres contre les pécheurs; Il falloit donc que nous fussions ramenez à Dieu par la persuasion de la vérité de la grace, avec laquelle il reçoit les pécheurs en Jesus-Christ.

Or ici il ne faut point confondre deux actes de la foi, l'un est son acte *direct*, & l'autre est un acte *indirect* & de *reflexion*, par lequel nous jugeons, & nous sentons que

nous avons crû. Par l'acte direct l'homme embrasse la verité de l'Evangile, qui est generale. *Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils au monde.* Par l'acte indirect & de reflexion l'homme considerant, qu'il a crû en Jesus-Christ se persuade, que le salut aquis par Jesus-Christ lui est conferé & appliqué. *L'acte direct* a pour objet les promesses generales, telles que Dieu les fait dans son Evangile, sans faire mention du salut particulier de *Jaques* ou de *Jean*. Mais l'acte indirect a pour son objet nôtre salut particulier; le fidèle disant, quiconque croit en J.C. & se convertit à Dieu a la vie éternelle & ne viendra point à la condamnation. Or j'ai crû en J. Christ, & je me suis converti à lui, donc j'ai la vie éternelle. Et certainement *autre* est l'acte de la Foi par lequel nous croions, afin d'être justifiez, & *l'autre* l'acte de la Foi, par lequel nous sentons, que nous sommes justifiez. Par le *premier acte* nous croyons la verité des promesses de l'Evangile, entant que faites en general aux pécheurs, mais par le *second* nous examinons nôtre *foi*, si elle est vraie & vive, ou fausse & morte. Il faut voir, si ce n'est point une sécurité charnelle; plutôt qu'une *foi*, si elle nous porte à servir

servir Dieu, & à marcher dans sa crainte; ou si c'est un assoupissement dans nos péchez; & c'est l'acte que l'Apôtre nous enjoint. 2. Corinth. 13. *Examinez-vous, si vous êtes dans la Foi. &c.*

II. POINT.

Nôtre second Point est de la Divinité, en ce que le fidèle dit, *Je croi en Dieu.* Or ici il faut remarquer, que le Chrétien disant, *Je croi en Dieu le Père, & en J. C.* a plus d'égard à la revelation que l'Evangile nous a faite de la Trinité des Personnes; qu'à prouver l'existence d'une Divinité, parce qu'ici proprement nous ne regardons que les mystères que l'Evangile a manifestez. Et quant aux veritez enseignées par la nature, nous les présupposons; mais ayant présupposé qu'il y a un Dieu, il a falu, pour conoitre la merveille de nôtre Redemtion, que nous sceussions que Dieu est le *Père*, le *Fils* & le *Saint Esprit*, trois Personnes divines dans une essence; que le *Père* a envoié le *Fils* au monde, que le *Fils* a revêtu nôtre nature, & a subi la mort pour nous; & que le *S. Esprit* veut habiter dans nos cœurs, pour nous convertir à Dieu, parce que cette conoissance étoit requise, eu égard à la verité de nôtre salut, & à la conoissance de la souve-

raine charité de Dieu; Je dis de la *verité de nôtre salut*; Car il falloit que nous sceussions que nôtre perdition étoit si grande, qu'elle surmontoit le pouvoir de toutes les créatures, & qu'ainsi il falloit, que ce fût un Dieu, qui entreprît de satisfaire pour les péchez de tout le monde par son *sang*; Il falloit aussi, que nous scûssions que nôtre corruption, & la perversité de nos cœurs étoit si grande, qu'à moins de la vertu divine du Saint Esprit, qui fût employée à surmonter nôtre rebellion, nous n'eussions pû être convertis à Dieu. Je dis aussi, que cette connoissance des Personnes divines étoit nécessaire, pour nous faire conoitre la charité immense de Dieu, d'avoir exposé son propre *Fils*, son bien-aimé, vrai Dieu avec lui, & de l'avoir exposé à la mort pour nous, la *charité de ce Fils*, d'avoir voulu être anéanti pour nous, jusqu'à la mort de la *croix*, & la charité du Saint Esprit, de vouloir prendre pour son domicile des ames de pauvres pécheurs. Or je dis, que la connoissance de la Divinité est ici présupposée, comme donnée par la lumière naturelle. Et en éfet, l'Écriture même propose pour ce sujet les argumens pris des œuvres de Dieu dans la nature, exposées à la vûe de
l'U.

l'Univers; David dit au Psaume XIX. que les cieux racontent la gloire de Dieu, & que l'étendue publie l'ouvrage de ses mains, S. Paul au I. des Romains, dit que les choses invisibles de Dieu, savoir sa puissance éternelle & sa divinité se voyent comme à l'œil étant considérées dans ses ouvrages. Le Prophete au Psau. 94. s'exprime aussi en ces termes. O vous les plus brutaux d'entre le Peuple; Celui qui a planté l'oreille n'entendra-t-il point? & celui qui a formé l'œil ne verra-t-il point? & au Psaume VII. il dit que Dieu tire sa louange de la bouche des petits enfans. Passages, qui renferment de tres-forts argumens. Car, si les cieux & l'étendue racontent la gloire d'une Divinité qui les a faits; C'est ce que font aussi tous les ouvrages qui se voient dans la nature, l'oreille de l'homme, son œil; jusques aux petits enfans, qui tettent, en ce que l'instinct qu'ils ont de tetter dans la mammelle, qui est si bien disposée à leur usage, & le sang qui y monte, après avoir nourri l'enfant dans le ventre, mais adouci & blanchi en lait; & la manière dont se forme le lait, montre une très-grande sagesse, aussi-bien que la symmetrie des cieux, & l'ordre réglé de leurs mouvemens; Car on ne dira pas, que les cieux & la terre

se sont faits d'eux-mêmes ; Ce sont des choses sans intelligence, qui n'ont pas été capables de produire des mouvemens si reglez ; La terre & la mer ne se sont pas elles-mêmes placées dans leur lieu, & les fleuves ne se sont pas eux-mêmes taillé les canaux & les lits de leurs cours ; Outre que ces corps sont bornez, tant en leur substance, qu'en leur vertu. Les uns sont plus grands, les autres sont petits, les uns sont plus excellens que les autres, comme le Soleil est plus excellent que les Etoiles ; les autres corps sont opaques, comme la terre & les rochers ; Les uns servent aux autres ; les Cieux servent à la terre, à ses plantes & à ses animaux ; dans la terre, les plantes servent aux animaux, & les animaux aux hommes ; Les unes de ces créatures sont vivantes, les autres sans vie, les autres sont intelligentes. Or tout ce qui est borné, est borné par quelcun ; car chaque chose, si elle se faisoit elle-même, ne borneroit point sa vertu, & ne se feroit pas moins excellente qu'une autre, nulle ne se feroit corruptible & perissable. L'inégalité de puissance & de beauté, & le service par lequel les unes servent aux autres, montrent, qu'il y a un Maître, qui par sa volonté,

lonté, puissance & sagesse a disposé toutes choses; Comment est-ce que ces créatures inanimées se seroient-elles faites, plutôt que l'homme qui a de l'intelligence & de la raison, & qui par là a beaucoup d'avantage sur elles? Or un homme n'est point l'auteur de la nature humaine; Un Père & une Mère ne savent point, si leur enfant, tandis qu'il est dans le ventre de sa Mere, est mâle ou femelle, comme ils ne savent point, quel est l'agencement des os du corps de leur enfant, ni les diverses dispositions des nerfs, des veines, & des arteres, & si l'enfant n'apportoit avec soi l'instinct de tetter, ils ne sauroient le lui donner, il faudroit que l'enfant mourût, & eux-mêmes, si leur propre œil perdoit la faculté de voir, ou leur oreille celle d'ouïr, ils ne sauroient se la restituer, & tous sont contraints d'admirer la merveille avec laquelle les yeux voyent, & les oreilles entendent, comme surpassant entièrement l'intelligence, & la puissance humaine. Or cette faculté de voir, & d'ouïr se trouve aussi dans les animaux, & même en quelques-uns elle est plus excellente qu'aux hommes, d'où on doit conclurre, qu'il y a un Maître & un Seigneur, au dessus

d'eux, qui les a faits.

Les Athées vaincus par ces raisons, disent, Premièrement, qu'il faut attribuer ces choses à la nature; Mais répondre ainsi c'est succomber sous la force des raisons, & nous donner gain de cause: Car nous ne disputons pas des mots de *Nature*, ou de *Divinité*; mais de la chose qui doit être entendue, par ces mots; qu'ils appellent, s'ils veulent, *Nature*, ou autrement ce principe, à qui ils attribuent d'avoir formé les Cieux & la terre, d'avoir mis la différence, & l'inégalité entre les créatures, & de les avoir fait servir les unes aux autres; & d'avoir fait les unes corruptibles, les autres incorruptibles; les unes sans vie, & les autres vivantes; les unes intelligentes, les autres sans intelligence; il nous suffit, que ce doit être un Être souverain, tout-sage, tout-puissant, & tout-bon, comme auteur de tous biens; Or c'est ce que nous appelons *Dieu*.

2. En second lieu, ils répondent, que les choses ont toujours été comme elles sont; Mais 1. Si nous venons de montrer & de convaincre, que les choses ont un auteur, qui leur a donné leur être, & leurs bornes, il s'ensuit, qu'il y a toujours
eu

ou un Dieu de qui tout cela a procédé ; Car l'antiquité d'une chose ne l'exempte pas d'une cause qui l'ait produite. 2. Il est impossible, que les choses ayent toujours été, si elles ont un auteur, puis qu'elles sont matérielles & corporelles, & que plusieurs sont corruptibles ; Car ou elles sont émanées de la substance de leur Auteur, ou elles sont faites de rien. On ne peut pas dire le premier, car si elles étoient émanées de la substance de leur Auteur, qui doit être toute spirituelle & incorruptible, elles ne seroient pas matérielles & corruptibles, il faut donc que leur Auteur les ait faites de rien. Or si elles ont été faites de rien, elles n'ont pas toujours été.

Outre ces raisons physiques & naturelles, il y en a de morales ; comme celles qui sont tirées de la conscience que Dieu a mise dans tous les hommes, qui les accuse, & les condanne, & leur fait apprehender la peine de leurs pechez, encore qu'ils n'ayent aucun sujet de craindre de la part des hommes ; On en peut aussi tirer des jugemens que Dieu exerce quelquefois sur les hommes ; les hommes ayant remarqué de siècle en siècle une justice vengeresse des crimes.

Mais

Mais il y a aussi d'autres argumens, tirez de la lumière de la raison, qui sont très-forts, savoir; que tout être est, ou indépendant, ou dépendant, ou borné & limité, ou infini; Que s'il y a des êtres, qui soient dérivez ou dépendans d'autres, il faut qu'il y en ait un non borné & limité, qui borne & limite tous les autres.

Or comme ces raisons prouvent qu'il y a une Divinité, aussi la plus-part montrent, qu'il n'y a qu'un seul Dieu; Car il ne peut y avoir plusieurs Etres souverains, ni plusieurs Etres infinis, ni plusieurs Etres premiers. S'il y en avoit plusieurs, ils seroient, ou égaux ou inégaux; s'ils étoient égaux, il n'y en auroit aucun qui fût premier & souverain, & nul ne seroit infini; car l'un n'auroit pas les perfections de l'autre; s'ils étoient inégaux, l'un seroit premier, supérieur & infini, & non l'autre, & l'inférieur auroit été limité, & borné par le supérieur; De-même il ne peut y avoir plusieurs Tout-puissans, car ou l'un auroit la puissance de l'autre, ou il ne l'auroit pas; il pourroit empêcher l'autre d'agir, ou il ne le pourroit pas; s'il le pouvoit, celui qui pourroit être empêché, ou celui qui ne pourroit pas l'empêcher, ne seroit pas tout-puissant. III.

III. POINT.

Mais le Nom de *Pere* qui est donné à Dieu dans le *Symbole*, nous oblige à passer à la consideration de la très-sainte Trinité; Nous avons vû, qu'il n'y a qu'un Dieu, & qu'il n'y en peut avoir plusieurs, il s'ensuit que cela s'entend d'une seule nature & essence divine; & que si nous considerons plusieurs Personnes divines, il faut qu'elles soient unies dans la possession d'une seule & même essence divine, & que toute leur difference consiste dans la seule manière dont elles subsistent dans cette seule & même essence, & dont elles la possèdent. Par exemple le *Pere* la possède par soi-même, le *Fils* la possède par la communication que le *Pere* lui en donne en l'engendrant; Le *S. Esprit* la possède par la communication du *Pere* & du *Fils*; le *S. Esprit* procedant du *Pere* & du *Fils*, quoi-que cette unité d'essence avec trois manières d'exister, que nous considerons dans la Divinité, surpasse la portée de nôtre entendement, & soit au-dessus de tout ce qui est dans les créatures; On en peut bien trouver quelque image, & quelque rayon dans les choses créées, c'est ainsi qu'on distingue

stingue dans l'Ame; l'entendement, la volonté, & la memoire; dans le *Soleil* le corps du *Soleil*, les rayons, qui en procedent, & la splendeur, ce qui est la comparaison de *S. Paul* au 1. des *Hebreux*, lors qu'il appelle *Jesus-Christ* la splendeur de la gloire du *Pere*; Cependant il faut avouër, qu'il y a une si grande difference entre les créatures & le Créateur, qu'on ne doit point presser ces comparaisons, & il faut écouter sur cette matière importante l'Ecriture Sainte,

Dans les Ecrits du *V. T.* nous en trouvons plusieurs preuves, bien que la mesure de la revelation ait été de beaucoup moindre sous l'Ancienne Oeconomie, que sous la Nouvelle. Au Chap. 1. de la *Genese*, *Moïse* introduit Dieu parlant ainsi, *Faisons l'homme à nôtre image*; & après qu'*Adam* eut peché, *Moïse* fait ainsi parler Dieu, *Voici, l'homme est devenu comme l'un de nous*: Au *Pf. 45.* Le *Prophete* parle ainsi, *O Dieu, ton Dieu t'a oint.* Au 9. d'*Esaië*, on trouve ces paroles. *L'enfant nous est né, le Fils nous a été donné, & on appellera son Nom le Dieu fort.* Au Chap. 8. des *Proverbes* il est parlé de la sagesse de Dieu engendrée avant les collines. Cette sagesse n'est autre que le Fils de Dieu, & il est souvent fait mention de l'Esprit de

de l'Éternel, qui est proposé comme Dieu même, travaillant à la création de l'Univers; & executant ce que le Père & la Sagesse ordonnoient; Mais dans le Nouveau Testament Jesus-Christ a mis ce grand Mystère dans une pleine évidence, nommant Dieu, son Père, s'appellant le Fils de Dieu, & disant qu'il est dans son Père, & que le Père est en lui, comme étant de même essence que son Père; ensuite nous proposant le S. Esprit comme Dieu, qui habite dans les cœurs de tous les fideles. C'est ce qui paroît dans l'institution du Batême, auquel nous sommes consacrés à Dieu, Jesus-Christ ordonne que nous soyons batifés au Nom du Père, du Fils & du S. Esprit; & dans l'Évangile de S. Jean, il disoit à ces disciples. * Je prierai le Père & il nous donnera un autre consolateur. S. Jean après cette clarté, & cette lumière apportée par Jesus-Christ, dit au chap. 5. de sa première Épître. Il y en a trois, qui rendent témoignage au Ciel; Le Père, la Parole, & l'Esprit, & ces trois-là sont un. Il faut joindre à tous ces passages tous ceux qui nous prouvent clairement que Jesus-Christ est Dieu, & que le S. Esprit est Dieu; Comme il y en a une infinité.

finité, qui démontrent cette vérité importante. Ce Mystere a dû être expressément révéle dans l'Évangile, pour entendre la doctrine de notre Redemption. Car il nous a falû contempler le *Pere* comme aimant le monde, & comme donnant son *Fils*, le *Fils* comme se presentant pour souffrir la mort en nôtre place, & le *S. Esprit* comme descendant du Ciel, pour répandre ses graces sur les hommes, pour les amener à Dieu.

De ce que nous avons dit, il paroît déjà que le mot de *Pere* est donné à Dieu, eu égard à Jesus-Christ son Fils, ce que nous ferons voir plus clairement sur une autre Section; Mais ce Nom de *Pere* nous enseigne aussi, ce que Dieu nous est, puis qu'il nous unit, & incorpore à Jesus-Christ son Fils, & nous adopte en lui. C'est pourquoi Jesus-Christ appellant, à son égard, Dieu son *Pere*, l'appelle aussi le nôtre; *Je m'en vai à mon Pere, & à votre Pere.* Jean 20. & il disoit à ses disciples; *Quand vous prierez, dites, Nôtre Pere;* Or ce titre étoit donné d'autant plus à propos à Dieu pour la consolation des Gentils, que les Juifs appelloient ordinairement *Abraham* leur *Pere* ce qui étoit une prérogative particulière à leur

naïf-

naissance charnelle ; C'est pourquoi dans le N. T. la famille de Dieu est prise de plus haut, qu'*Abraham*, savoir de *Jésus-Christ* le Fils éternel de Dieu, qui incorpore à soi les *Juifs* & les *Gentils*, comme l'Apôtre dit *Ephes. 3.* qu'il *fléchit les genoux devant le Père de N. S. Jésus-Christ, dont toute la famille se nomme au Ciel, & sur la Terre, & cela par opposition à la famille d'Abraham* qui ne se nommoit, que dans la *Judée*, ou dans quelque partie de la terre.

Il nous reste maintenant à expliquer le titre de *Tout-puissant*, qui n'est plus un titre particulier aux personnes, comme celui de *Père*, mais un titre de l'Essence, & par conséquent commun au *Fils* & au *S. Esprit* ; Cependant il est ici donné au *Père* par prérogative, parce qu'il est regardé comme la première Personne de la Divinité, qui a la toute-puissance, & toutes les autres perfections par lui-même, au lieu que le *Fils* les tient du *Père*, & le *S. Esprit*, de par le *Père* & le *Fils*.

Or c'est très à propos que Dieu, dans ce *Symbole*, est appelé *tout-puissant* ; car cette qualité, ou cette propriété de Dieu est très propre à soutenir ceux que Dieu reçoit dans son alliance. L'homme est une créa-
ture

ture infirme, & par le peché assujettie à tout mal, & mise sous la puissance de Satan & de la mort. Voici donc nôtre consolation, que celui en qui nous mettons nôtre confiance est *tout-puissant*, pour nous délivrer de tous nos ennemis; Les hommes traitans alliance avec quelque Prince se réjouissent de sa puissance, & la proposent pour en prendre matière de confiance. Aussi c'est le titre que Dieu se donne, quand il traite alliance avec *Abraham* Gen. 17. *Je suis le Dieu fort Tout-puissant; marche devant ma face; & sois intègre; comme s'il lui eût dit; Ne te mets en peine de rien, repose-toi sur moi; C'est pourquoy il est dit aussi d'Abraham; que quand Dieu lui promit, qu'il lui susciteroit une postérité, il n'eut point d'égard à son corps amorti; ni à celui de Sara; mais il donna gloire à Dieu; sachant certainement, que celui qui la lui avoit promise étoit Tout-puissant; & si vous voulez des preuves de cette Toute-puissance; Regardez premièrement la création du Ciel & de la Terre, & vous direz avec Jeremie; chap. 32. Ha Seigneur Eternel! voici tu as fait le Ciel & la terre par ta grande puissance; & par ton bras étendu; & aucune chose ne te sera difficile & avec l'Apôtre, vous ajouterez que*

Dieu

Dieu appelle les choses qui ne sont pas, comme si elles étoient. Secondement, Regardez comme Dieu soutient tout par sa Parole toute-puissante, & vous direz avec *David* Psalme 135. *L'Eternel est grand, il fait tout ce qui lui plaît dans les cieux, sur la terre, dans la mer & dans les abîmes.*

Or quand nous disons que Dieu est *Tout-puissant*, nous entendons, qu'il peut, non-seulement tout ce qu'il veut, mais ce qu'il ne veut pas, comme *des pierres mêmes en faire sortir des enfans à Abraham*; & en un mot, qu'il peut tout, ce qui n'emporte point de défaut, ni d'imperfection; C'est ainsi qu'il est dit, que *Dieu ne se peut renier soi-même, & qu'il est impossible que Dieu mente*: Car pouvoir mentir & se renier soi-même, n'est pas une puissance, mais un défaut, & une imperfection. Ainsi nous disons que Dieu ne peut pécher, ni mourir; ni faire, qu'un corps soit en divers lieux à la fois: car c'est dire que ce corps est *un*, & qu'il n'est pas *un*; qu'il est dans les bornes de son être, & qu'il est hors de ces bornes. Or la puissance de Dieu doit être employée, non à donner lieu aux fictions de l'Esprit humain, mais à l'exécution des promesses de Dieu; comme icelle fidèle dit, *Qui croit la resurrection*

de la chair, a la vie éternelle; Car c'est à cela qu'il faut employer la Toute-puissance.

Or telle étant la *puissance* de Dieu, le fidèle trouve en elle sa consolation, *contre* tous les ennemis & contre tous les maux. Il dira contre Satan & ses Anges, que la *puissance* de Dieu est une cloison à l'entour de lui, comme autrefois autour de Job; *cloison* que Satan ne peut percer; il défiera avec l'Apôtre *toute la puissance des créatures*, & i dira, *Je suis assuré, que ni la mort, ni la vie, ni les principautez, ni les puissances, ne me separeront point de l'amour de Dieu.* S'il regarde les hommes, il les trouvera, au prix du *Tout-puissant*, comme de la paille ou de la fumée; il dira; *Que l'Eternel se leve, & ses ennemis seront dispersez, & ceux qui le haïssent s'enfuiront de devant lui. Tu les chasseras comme la fumée est chassée par le vent, & comme la cire se fond devant le feu; ainsi périront les méchans devant Dieu.* Si nous considérons nôtre infirmité, cette *puissance* nous consolera, & nous dirons avec *S. Paul* que le *Seigneur accomplira sa vertu dans nos infirmitéz;* & avec *S. Pierre*, que nous serons *gardez en la vertu de Dieu par la foi*, Dans les dangers le fidèle dira, *qu'il est mis à l'ombre du Tout-puissant.* Psaume 91. Dans les maladies, il par-

parlera ainsi à son Dieu. *Si tu veux, tu peux me guerir*; Dans la mort il dira avec S. Paul, *Je sai à qui j'ai crû; & je suis persuadé qu'il est puissant pour garder mon dépôt, jusqu'à cette journée-là; & contre la force du sepulchre, il se dira à soi-même, que Dieu transformera nôtre corps vil pour le rendre conforme à son corps glorieux, selon cette efficace par laquelle il peut même assujettir toutes choses à soi.* Or remarquez ici les deux colonnes de la Foi, ces deux titres que nous donnons à Dieu dans le *Symbole*; l'une de ces colonnes, est la faveur & la bienveillance de Dieu, & l'autre est la *puissance*. Nous avons la première dans le titre de *Père*; car s'il est le Père de Jesus-Christ & le nôtre, il est plein de bonne volonté envers nous; Et nous avons l'autre colonne dans le titre de *Tout-puissant*, afin que le fidèle dise, J'ai tout sujet de me confier en Dieu; Comme *Père* il veut me benir, & comme *Tout-puissant* il le peut.

Conclusion.

Premièrement remarquez, que nous disons, *Je croi*, & non pas *nous croyons*, parce que chacun croit de la *soi* propre & particulière; Dans la Prière nous parlons en *general*, & nous disons, *Nôtre Père, qui es*,

aux cieux, Donne-nous; parce que la charité, que nous exerçons dans la Prière, embrasse le prochain. Mais la *foi* présente la conscience de chacun immédiatement, & particulièrement devant Dieu, d'où il résulte, qu'il faut que chacun entre dans sa conscience, & examine en quel état il est envers Dieu; *Examinez-vous vous-mêmes, si vous êtes en la foi*. Il s'ensuit encore de là, que chacun rendra conte pour soi-même à Dieu, & qu'ainsi ceux-là se trompent grossièrement, qui croient sur la *foi* de leurs docteurs, sans examiner ce qu'ils croient & ce que doivent croire leurs Pasteurs; *Si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont tous deux dans la fosse*.

En second lieu, puis que chaque fidèle dit, *Je croi*; Jugez combien la réponse de nos adversaires est hors de raison, quand sur ce que nous leur disons, que la vie éternelle étant promise à quiconque *croit*, chaque fidèle peut s'assurer de l'obtenir, ils répondent, que nul ne fait, s'il a la *foi*; C'est renoncer à ce *Symbole*, où chaque fidèle dit *Je croi*. Si tu ne fais pas, si tu crois, ne dis plus *Je croi*, mais, *je ne sai si je croi*.

En troisième lieu, si nous vous avons représenté, que la *foi* est une persuasion, & que

que nos cœurs se meuvent selon la persuasion de nôtre entendement, il faut nécessairement, que si nous sommes persuadés, que Dieu est nôtre Père nous l'aimions, & que nous nous consacrons à son obéissance. Voyons donc quel est l'amour que nous portons à Dieu, & quelle crainte nous avons de lui; selon qu'il le disoit par *Malachie*; *Si je suis Père, où est la crainte?* car, comme dit *S. Jean*, *si nous disons, que nous l'avons connu, & que nous ne marchions pas dans ses commandemens, nous mentons.* C'est pourquoi, *Mes frères*, réveillons ici nôtre foi, imprimons dans nos cœurs la charité, avec laquelle Dieu nous a tant aimez. Contemplons par la *foi* les biens célestes qu'il nous a préparés, & tenons-les pour nôtre unique souverain bien, & nous renoncerons aux biens périssables de ce siècle, & nous avancerons vers le Royaume des cieux, car celui qui est persuadé, qu'il verra Dieu, & sera rendu semblable à lui, se purifie comme il est pur.

Dans nos péchez allons avec humilité à Dieu, & avec assurance au trône de sa grace, puis que la foi nous y fait contempler Dieu, non comme *Juge*, mais comme un *Père* appaisé envers nous par le sang de son Fils.

Dans nos adversitez, quittons toute félicitude & toute défiance, puis que le Père céleste fait de quoi nous avons besoin, & qu'il a soin de nous; factons, qu'il ne nous abandonnera point, crions à lui *Abba, Père,* & nous expérimentérons, que de telle compassion qu'un père est touché envers ses enfans, de telle compassion est touché le Père céleste, envers ceux qui le craignent.

Enfin concluons, que puis-qu'il est Tout-puissant, & qu'il est pour nous, rien ne prévaudra contre nous, mais qu'il nous rendra en toutes choses plus que vainqueurs, & qu'il nous conduira à main forte à l'héritage céleste, qu'il nous a aquis & préparé par Jesus-Christ. *Amen.*

SERMON